



Valorisation Agricole des Composts

Quelques pistes pour
répondre aux exigences
qualitatives des
utilisateurs

24 mars 2010
Lorient

Les objectifs du Grenelle de l'Environnement

Objectif de recyclage matière et organique pour les déchets ménagers et assimilés :

2012 = 35% des déchets ménagers et assimilés

2015 = 45 % des déchets ménagers et assimilés

Enjeu : 2 millions de tonnes de composts supplémentaires d'ici 2015 à valoriser par retour au sol

ATTENTION AU CONTEXTE TERRITORIAL !



Rappel de l'engagement 260 du Grenelle

Conclusions de la Table Ronde Déchets du Grenelle

Engagement 260 :

Déchets organiques des ménages et assimilés :

« négocier un **cadre de cohérence** à l'échelle nationale et des **engagements contractuels locaux** entre Etat, collectivités, professionnels agricoles et producteurs agro-alimentaires pour **assurer la qualité sanitaire et environnementale des composts** et **assurer des débouchés et une traçabilité sur ces produits.** »



Trois axes stratégiques pour répondre aux exigences qualitatives des utilisateurs

- **Produire des composts de qualité** pour un retour au sol en adéquation avec la demande locale
- **Mettre en cohérence** l'ensemble des filières locales de recyclage en agriculture
- **Développer et pérenniser la demande** pour l'utilisation des matières organiques

Produire des composts de qualité

La production de matières organiques de qualité est le cocktail réussi du dosage entre :

- la définition locale des qualités agronomiques et sanitaires attendues pour les matières organiques
- la transparence sur la méthode de production
- des pratiques d'utilisation sans risque pour l'activité agricole et l'environnement
- une traçabilité permanente de la filière
- des objectifs continus d'amélioration de la qualité

Mettre en cohérence les filières de recyclage

La mise en place d'une filière de traitement et de recyclage de matières organiques d'origine non agricole passe par :

- une concertation permanente avec l'ensemble des acteurs
- l'étude des filières de recyclage déjà existantes en local
- un choix de filière de traitement en cohérence avec les résultats obtenus lors des deux étapes précédentes

Développer et pérenniser la demande

Pour développer et pérenniser cette filière,
plusieurs voies peuvent être utilisées :

- la création d'un réel partenariat avec la profession agricole
- la concertation continue avec l'ensemble des acteurs
- la mise en place de garanties techniques et financières pour les utilisateurs
- la vulgarisation des connaissances
- l'amélioration de la transmission des informations

Perspectives pour un retour au sol réussi

Les principaux intérêts de la filière de recyclage en agriculture sont d'ordre technique (quantités valorisées importantes) et économique (filière la moins coûteuse).

Sa principale fragilité réside dans sa pérennité.

Le respect des trois grands principes suivants peut cependant laisser envisager des perspectives positives pour un retour au sol réussi des matières organiques d'origine non agricole :

- Qualité
- Concertation
- Proximité



Merci pour votre écoute